

250 ans de la Chapelle-des-Marais...

Quand les Auteurs de la Commune racontent l'histoire

Témoignage : Joseph MAHE

2021, est l'année des 250 ans de la Chapelle-des-Marais. En quelques mots, qu'est-ce que cela vous évoque ?

Joseph Mahé : « *En quelques mots, 2021 une commune enfin apaisée !* »

Quel fait historique, souhaitez-vous partager aux lecteurs du Mag' ?

JM : « *Le 8 juillet 1815, retour de Louis XVIII. Le Maire de l'époque se rallie à la monarchie, quelques familles ont continué à adhérer à ce courant politique. Un maire, nommé ou élu pendant environ 70 ans, en additionnant diverses périodes, en était issu.* »

Quelle conséquence cela a-t-il eu sur notre Commune ?

JM : « *En 1871, les sœurs de Saint-Gildas des Bois mettent en place une école primaire des filles. En 1875, la plupart des filles était scolarisée dans cette école. Le Conseil Municipal, de fait, demande le renvoi de l'institutrice de l'école publique car soi-disant, elle faisait de la politique, mais la vérité, c'est que c'était une lourde charge pour le budget de la Commune.* »

Vous parlez de l'école des filles, et pour les garçons, il n'y avait pas d'école ?

JM : « *En 1880, le Maire de l'époque refusant de construire une école publique des garçons, le Président de la République le cassa de sa charge pendant une année. L'école publique des garçons fut construite (derrière la mairie).* »

L'école est devenue obligatoire à la fin du XIXème siècle, quels ont été les effets pour notre Commune ?

JM : « *Le 28 mars 1882, les Lois Ferry sont votées, instituant la gratuité de l'école primaire, l'instruction obligatoire et la participation à laïciser l'enseignement public.*

Après plusieurs rappels du Préfet pour la construction d'une école publique des filles et le refus du Conseil Municipal, la loi du plus fort étant la meilleure, l'école fut construite en 1913 (Espace du Moulin). Le Maire démissionna.

En 1913, l'argent des paroissiens permit la construction de l'école Saint-Joseph (aujourd'hui transformée en locaux d'habitation). En effet, le clergé de l'époque fit du porte-à-porte pour faire pression sur les parents d'élèves. A la rentrée, il ne restait qu'une poignée d'élèves à l'école publique. C'est là que commença la « guéguerre des écoles » avec le nom de l'école du Diable.

En 1932, à Camer, une école fut construite sur la demande des habitants avec leur financement, l'école Sainte-Thérèse (aujourd'hui l'Espace la Rivière). Lors de la bénédiction par l'Evêque de Nantes, un cantique qui n'allait pas dans le sens de l'apaisement fut entonné.

Des années ont passées, une nouvelle population est arrivée. Une école publique a été construite (Les Fifendes). Les parents choisissent l'école en fonction de la qualité et de la nouveauté de l'établissement, plus que pour des problèmes de religion. »

Et aujourd'hui, quel regard avez-vous ?

JM : « *En 2017, lors du Forum des Associations, organisé par l'Office Municipal pour la Vie Associative, les parents d'élèves du privé (l'APEL) et l'Amicale laïque se sont associées pour présenter une animation commune.*

Enfin, après plus d'une centaine d'années, la guéguerre était terminée et nous pouvons dire que la CHAPELLE DES MARAIS est une Commune apaisée. »